

Néanmoins, je n'entends pas m'attarder à la volte-face du Parti libéral sur cette question.

Honorables sénateurs, comme parti politique vraiment national, mon parti a la prérogative de présenter des solutions de remplacement constructives. L'opposition systématique que les séparatistes et les réformistes pratiquent à l'autre endroit ne fait apparaître aucune proposition constructive, et les Canadiens en ont assez de ce vide. Ils ne veulent pas savoir seulement ce à quoi nous nous opposons, mais aussi ce que nous proposons.

Par conséquent, en examinant le défi qui consiste à maintenir un système de transport durable, le gouvernement doit reconnaître que, dans certaines régions du Canada, la qualité de vie dépend plus qu'ailleurs de services ferroviaires voyageurs. À cet égard, je vous signale une déclaration récente que la députée conservatrice Elsie Wayne a faite au *Telegraph-Journal*. Elle a dit que le ministre des Transports a rejeté une recommandation du conseil d'administration de VIA préconisant le maintien du service d'autorail entre Saint John et Moncton.

Le sénateur Lynch-Staunton: D'où vient le ministre des Transports?

Le sénateur DeWare: Il vient du Nouveau-Brunswick.

S'il est vrai que le ministre a unilatéralement rejeté une recommandation du conseil d'administration, le gouvernement devrait alors reconsidérer la décision du ministre et assurer un service d'autorail plutôt que d'autocar entre Saint John et Moncton.

Le Parti progressiste-conservateur ne demande pas que le gouvernement remette en service des liaisons ferroviaires qui ont été abandonnées. Nous voudrions plutôt qu'il s'efforce de réorganiser les services ferroviaires au lieu de les abandonner entièrement. Nous sommes peut-être impuissants lorsque les mesures prises par le gouvernement trahissent ses engagements antérieurs, mais nous pouvons essayer de garantir que les décisions actuelles soient fondées sur l'intérêt public et qu'elles ne soient pas tributaires des mesures arbitraires prises par un ministre vindicatif.

(Sur la motion du sénateur Lynch-Staunton, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 13 h 30, le mercredi 23 novembre 1994.)